

Délibération n° 2017-204C en date du 6 DECEMBRE 2017

**Portant sur le marché de Collecte, transport et traitement des Déchets ménagers et assimilés pour les communes de l'ancien territoire du Haut Pays Marchois :
Choix du titulaire**

L'an Deux Mille Dix Sept, le six décembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes de Chénérailles Auzances Bellegarde Haut Pays Marchois, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Saint Georges Nigremont, sous la présidence de Monsieur Pierre DESARMENIEN, Président.

Date de convocation du Conseil 29/11/2017

Nombre de conseillers en exercice : 61

Présents : 43

Votants : 51

POUR : 51

Pouvoirs : 8

Abstention : 0

CONTRE : 0

Absents excusés : 10

Exprimés : 51

Présents : MM. DESARMENIEN, MORANCAIS, VENTENAT, BIGOURET, FAUCONNET, ROULLAND, BUJADOUX, PERRIER S, SIMON, PEROCHE, LE CORRE, FERRIER, JOULOT, ECHEVARNE, POULAIN, VERDIER, LONGCHAMBON, MICHON, NOVAIS, CONCHON, VIRGOULAY, ALLEYRAT, MATHIEU, RAILLARD, SAINT-ANDRE, PAYARD, VERNADE, JARY, PEYRAUD, LUQUET, D'HULSTER, ALHERITIERE, MEANARD, WELZER, CHEFDEVILLE, TURPINAT, PINLON, SEBENNE, BARBAUD, SIDOUX, CHAUMETON, GIRAUD-LAJOIE, JOUENNE.

Pouvoirs : MM. DESCLOUX à NOVAIS, ROBBY à SIMON, BOYER à LE CORRE, BRUNET A à DESARMENIEN, SIMONET à FAUCONNET, SCHMIDT à JARY, FONTVIELLE à BIGOURET, TOURNAUD à MATHIEU ;

Excusés : MM. RIBIERE, ROBIN, RICHIN, PERRIER F, MONTEIL, LAVAUD, PLAS, GENDRAUD, BRUNET M, SAUVANET,

Secrétaire de séance : Monsieur René ROULLAND

Monsieur le Vice-Président rappelle à l'Assemblée que l'ancienne communauté de communes du Haut Pays Marchois procédait à la collecte, le traitement et le transport des déchets ménagers et assimilés de ces communes via un contrat de prestations de services.

Ce marché arrivant à terme au 31 décembre 2017, il a été décidé de procéder à une nouvelle consultation pour réaliser cette prestation dans l'attente des décisions qui seront prises pour l'harmonisation des modalités de collecte sur l'ensemble du territoire de la nouvelle intercommunalité.

Ce marché comprend 2 lots :

- Lot n°1 : Collecte sélective, transport, tri et traitement des déchets recyclables,
- Lot n°2 : Collecte, transport et traitement des déchets ménagers résiduels.

Une consultation dans le cadre d'un appel d'offres européen a donc été lancée et une seule offre a été déposée.

La Commission d'Appel d'Offres s'est donc réunie le 27 novembre 2017 pour analyser l'offre de la Société SUEZ RV Sud Ouest sise à CANEJAN (33612).

Monsieur le Vice-Président présente l'analyse des offres.

Au vu de cette analyse, les membres de la Commission d'Appel d'Offres ont proposé de retenir l'offre de la Société SUEZ RV Sud Ouest.

Accusé de réception en préfecture
023-242300127-20171206-2017-204C-DE
Date de télétransmission : 11/01/2018
Date de réception préfecture : 11/01/2018

Communauté de Communes
CHENERAILLES AUZANCES BELLEGARDE HAUT PAYS MARCHOIS

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide l'attribution du marché repris ci-dessus à la Société Suez RV Sud Ouest :

Lot 1 Collecte sélective, transport, tri et traitement des déchets recyclables : 87 836,88 € HT soit 96 620,57 € TTC

Lot 2 Collecte, transport et traitement des déchets ménagers résiduels : 263 016,73 € HT soit 289 318,40 € TTC

- Autorise Monsieur le Président à signer le marché à intervenir et tout document s'y rapportant,
- Autorise Monsieur le Président à signer tous documents utiles et entreprendre toute démarche nécessaire au bon aboutissement de cette opération,
- Dit que cette délibération annule et remplace celle transmise le 26 décembre 2017, reçue en Sous-Préfecture le 26/12/2017.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 11 janvier 2018
Pour copie conforme, le 11 janvier 2018

Le Président,

Pierre DESARMENIEN



Accusé de réception en préfecture
023-242300127-20171206-2017-204C-DE
Date de télétransmission : 11/01/2018
Date de réception préfecture : 11/01/2018